

Bienvenue
Benvenuto
Welcome
Willkommen
پخیر
መርከብ
خوش آمدید

Journal d'échange et d'informations sur les luttes des migrant-es

مرحبا

#1

30 septembre 2015

Important communiqué des réfugié-es et migrant-es

Paris, Lycée place des fêtes,

21 septembre 2015

Nous les réfugiés de la ville de Paris, avons quitté nos différents et nombreux pays aux situations catastrophiques, (guerres, conflits politiques, guerre civiles...) qui ont fait d'innombrables morts et blessés et des pertes matérielles... C'est ce qui nous a poussé et obligé à migrer, fuyant l'horreur de ces conflits.

Lors de ce parcours migratoire vers des pays plus sûr, nous avons rencontré de nombreuses difficultés qui ont causé de grandes pertes humaines dans le désert et en mer où beaucoup d'entre nous ont péri noyés/es.

Nous sommes des rescapés qui avons pu arriver jusqu'à ce pays des droits de l'homme, cet État de droit où l'on peut vivre dignement, tel qu'on le prétend dans les médias.

À notre arrivée à Paris, nous avons dormi dans la rue, puis dans un ancien lycée désaffecté, Place des Fêtes, qui ne fournit pas le minimum vital. Les salles transformées en dortoirs ne supportent plus le nombre important des migrants qui s'y entassent. Malgré les efforts des réfugiés et de leurs soutiens, les problématiques quotidiennes ne peuvent être résolues. Ceci est une négligence et un déni de la part des autorités qui refusent de prendre leurs responsabilités vis à vis des migrants, les laissant abandonnés à leur propre sort.

Et même les centres d'hébergements d'urgence ne fournissent pas les conditions



minimum d'accueil. Dans la plupart des cas, nos droits les plus élémentaires sont bafoués malgré les promesses des autorités de respecter les engagements dont elles se vantent dans les médias au sujet de l'accueil des réfugiés « dans des conditions dignes ». Preuve s'il en fait, ce qu'on subit les réfugiés au centre de Nanterre : accueil méprisant, menaces de répression des réfugiés jusqu'à l'arrestation et la détention de certains d'entre eux dans le but de les terroriser.

Pour toutes les raisons évoquées précédemment nous demandons aux autorités ce qui suit, et nous demandons cela pour tous :

- Des logements convenables, correspondant à la dignité de l'être humain
- Des papiers pour résider et circuler librement
- Le respect des droits, dont la possibilité de manger à sa faim

CE JOURNAL
EST DIFFUSÉ AUSSI
LARGEMENT
QUE POSSIBLE
ET DISPONIBLE À
LA MAISON DES
RÉFUGIÉS, RUE JEAN
QUARRÉ (19ÈME
ARRONDISSEMENT).

CONTACT :
TÉLÉPHONE
07 53 21 83 90
EMAIL :
MERHABA@RISEUP.NET



Le lycée Jean Quarré expulsable dans 1 mois

Le jeudi 23 septembre les occupants/es du lycée Jean Quarré et leurs soutiens ont appris par hasard que la mairie de Paris avait entamé une procédure judiciaire pour obtenir une expulsion sans délai du lieu. Cette procédure était en cours depuis plusieurs semaines mais les responsables municipaux, malgré la multiplication ces derniers jours de nombreux rendez-vous avec divers soutiens et occupants du lycée, n'en avait averti personne... La convocation officielle n'est d'ailleurs arrivée que 2 heures avant l'audience ; elle a été remise à une voisine et pas aux habitants eux mêmes.

Malgré le fait qu'il ait été mis devant le fait accompli, la juge n'a pas voulu accorder à Henri Braun, l'avocat des migrants, de report d'audience pour qu'il puisse bien préparer la défense.

Une cinquantaine de personnes solidaires étaient présentes au procès.

Lors de l'audience, la mairie de Paris et la préfecture se sont énormément servis des ragots colportés par les articles de presse qui depuis 10 jours relaient des accusations mensongères, dont certaines viennent de pseudo soutiens proches de la mairie, sur ce qu'il se passerait au lycée. Une fois de plus les médias ont préparé le terrain à la répression...

L'argumentaire du représentant de la municipalité reposait sur les risques au niveau salubrité (risque d'épidémies, douches et toilettes insuffisantes, suroccupation, intoxic alimentaires, etc) et sur des « agissements » des réfugiés tels des bagarres. Henri Braun a alors demandé si des plaintes venaient étayer ces accusations mais aucun document de la sorte n'a pu être produit, il n'y avait que les articles de presse. Il a rappelé que nous parlions là de 2 ou 3 rixes en deux mois et posé la question du nombre de bagarres dans la rue et dans certains centres d'hébergements officiels et subventionnés. En effet, pour toutes celles et ceux qui connaissent ou ont connu

la réalité de la rue et des hébergements d'urgence, les allégations de violence concernant la vie au lycée Jean-Quarré sont très relatives.

À noter qu'une fois de plus les femmes étaient instrumentalisées, la mairie notant à quel point leur situation était préoccupante et nécessitait une intervention. On se demande bien pourquoi l'expulsion du lycée serait nécessaire pour aider les femmes.

Concernant l'insalubrité du lieu, l'avocat des occupants/es du lycée a rappelé que dans de nombreux foyers officiels, tels par exemple les foyers Adoma, il y avait des conditions d'hygiène et des équipements très déficients. Il a fait valoir de nombreux arguments dont celui de l'obligation de relogement des occupants et occupantes de lycée, rappelant que depuis le 2 juin et l'expulsion ultra médiatisée du campement de la chapelle, à chaque évacuation (Eole, Pajol et Jessaint) de nom-

breuses personnes étaient restées à la rue. Sur cette question, la mairie n'a en tout cas rien pu répondre à la juge quand elle lui a demandé si des solutions de relogement étaient prêtes ou si il s'agissait d'une « expulsion sèche ». « Nous voulons une expulsion sans délai, mais ce qui se passe après, je ne peux pas vous dire » ont bien été obligés de reconnaître les représentants de l'Etat.

Malheureusement, les rendus de justice dépendent souvent davantage de la personnalité des juges et de leurs accointances avec les intérêts des détenteurs du pouvoir et des richesses que des bons arguments des avocats et de celles et ceux qu'ils défendent.... Ainsi la décision rendue le soir même valide l'expulsion sans délai exigée par la mairie. Par contre, la magistrate n'autorise l'intervention des forces de l'ordre que dans un mois, donnant donc ainsi implicitement une sorte de délai.

Fermeture du centre d'hébergement Les écluses

Le 24 septembre le centre d'hébergement des écluses a fermé. Les personnes qui y étaient hébergées depuis leur expulsion le 17 juin du campement des jardins d'Eole ont été réparties sur 2 autres centres d'hébergement selon des critères communautaristes : les Erythréens dans un centre du 13e arrondissement et les Soudanais dans le foyer situé à l'intérieur du centre de rétention de Vincennes. Certains connaissaient le centre de rétention de Vincennes car ils y avaient été enfermés après l'expulsion de la Halle Pajol le 8 juin. Ils étaient donc réticents à aller vivre dans un endroit qui leur rappelait cet épisode traumatisant et à vivre dans la même enceinte que plusieurs centaines de personnes sans papiers enfermées dans l'attente de leur expulsion. Mais pour aller dans d'autres foyers que ceux assignés il faut une autorisation préfectorale. En effet la préfecture a besoin de savoir où se trouve chaque demandeur/euse d'asile, notamment pour savoir où envoyer la police chercher celles et ceux qui ont épuisé tous leurs recours.

Évacuation des campements parisiens : de la rue à la mise au placard

Nous réfugiés avons fui des situations critiques, nos vies étaient menacées, nous avons migré dans des conditions catastrophiques et risqué nos vies chaque jour. Beaucoup d'entre nous sont morts en traversant le désert et la mer. Le peu qui est arrivé en France espérait une vie digne sur cette terre d'asile et des droits de l'homme comme elle est présentée dans les médias. Mais, l'accueil a été la misère des rues, la clochardisation, la pluie, le froid, et le dénuement.

Après l'évacuation du campement de la mairie du 18e, nous avons été amenés dans un centre d'hébergement d'urgence où tous les engagements des autorités et de l'administration se sont avérés faux. Lors de notre arrivée au CHU de Nanterre, annexe de l'hôpital psychiatrique, la vision était surprenante et terrifiante pour nous, à cause de la laideur, et des nombreux malades dont l'état nous inquiétait. Nous ne sommes pas descendus du bus par crainte. L'administration nous a demandé de choisir 3 d'entre nous pour visiter les dortoirs à l'intérieur du centre et faciliter le dialogue. Les 3 réfugiés ont confirmé que l'endroit n'était pas convenable et non conforme aux promesses des responsables intervenus le matin même avant l'évacuation du campement.

Lorsque nous avons tous refusé d'accepter cet hébergement à cause des conditions indignes, la police est intervenue sur ordre des autorités. Ils ont alors interpellé les 3 personnes désignées pour discuter avec l'administration et faciliter le dialogue en ce qui concerne l'hébergement. L'administration a usé de ruses

contre nous et a employé 50 policiers pour nous effrayer et exercer des pressions. Ils ont pris les 3 que nous avons choisis, la police les a emmenés à un endroit inconnu et nous n'avons plus eu de nouvelles d'eux.

Le cauchemar ne s'est pas arrêté là, nous sommes restés enfermés durant plusieurs heures dans le bus. Ils ont interdit l'accès aux toilettes, et nous ont affamé, pour nous obliger à accepter cet hébergement. Nous avons été choqué de l'attitude et du comportement inacceptable de l'État français envers les réfugiés.

Au final certain réfugiés ont accepté cet hébergement contraire à la dignité humaine mais sous la contrainte.

Nous autres vu ces mauvaises conditions, avons délaissé ce centre, et préféré l'errance.

Nous ne demandons que le respect de nos droits humains et une vie digne. Nos droits ne sont pas des exigences élevées. Nous ne demandons qu'un logement dans des conditions normales et dignes, et la reconnaissance de notre statut de réfugiés, dans les pays qui prétendent respecter les droits de l'homme.

Des migrants témoins ayant fuit l'hébergement

Manifestation

Une centaine de personnes, migrants et personnes solidaires, ont manifesté en fin de soirée, mercredi 24 septembre. Le texte « Important communiqué des migrants et réfugiés », écrit par des migrants ayant quitté l'hébergement de Nanterre et des habitants du lycée occupé, a été diffusé en français et en arabe. La manif, énergique, est allée jusqu'à la place de la République.

Soyons nombreux à soutenir les personnes solidaires qui subissent la répression

Mardi 11 août 2015, plusieurs migrant-es du centre d'hébergement Emmaüs dans le 14ème arrondissement entament une grève de la faim. Hébergé-es dans ce centre depuis le 28 juillet, jour d'une énième expulsion du campement de lutte de la halle Pajol, ils/elles revendiquent des meilleures conditions d'hébergement et une accélération de leurs démarches de demande d'asile.

Le lendemain, ils/elles appellent des personnes solidaires rencontrées pendant la lutte pour leur faire constater la situation dans laquelle ils/elles se trouvent. Face au mépris du personnel d'Emmaüs, les migrant-es décident d'occuper le centre pour demander la venue du directeur de l'OFPRA, d'un responsable d'Emmaüs et de la mairie pour entamer une négociation avec eux. Pour toute réponse, ils/elles n'ont obtenu que l'intervention massive de la police. 4 personnes ont alors été arrêtées et placées en GAV.

Placées sous contrôle judiciaire, elles passeront en procès pour « séquestration » et « refus de se soumettre aux prélèvements biologiques » **le vendredi 9 octobre 2015 à 9h30 au TGI de Paris devant la 24ème chambre.**

Soyons nombreux/nombreuses ce jour là pour les soutenir.

WILLKOMEN

Début septembre, en Autriche, face au blocage des trains entre Budapest et Vienne des centaines de personnes se sont organisées pour aller chercher avec leurs véhicules les migrants et migrantes en Hongrie et les conduire directement sur le sol autrichien. Les personnes s'engageant dans cette action de solidarité ont été menacées d'inculpation pour aide à l'immigration illégale et quatre militants autrichiens ont d'ailleurs été interpellés pour cela à Budapest et la fermeture des frontières mi-septembre a mis un terme à cette action de solidarité ouvertement proclamée. Mais partout, à chaque frontière que ce soit en Grèce, en Italie, en Slovénie, en Autriche ou ailleurs des personnes solidaires font passer les frontières aux gens sans rien leur demander en échange.

CALAIS

Après la grande manif de 3 000 migrants samedi 19 septembre, qui réclamaient de pouvoir passer en Angleterre, un logement digne et d'être traités en êtres humains, l'État a réprimé durement. Lundi 21 septembre, la préfecture a expulsé deux campements dans le centre de la ville puis a rasé une partie du bidonville d'État au bulldozer. Deux migrants et une personne solidaire ont été arrêtés, et un autre migrant tabassé par la police. Jeudi ce sont 2 migrants soudanais arrêtés à Calais qui ont été expulsés au Soudan.

La semaine dernière, deux migrants ont également été retrouvés morts à l'entrée du tunnel sous la Manche.

VINTIMILLE

A., un jeune Soudanais qui a participé au rassemblement permanent à la frontière entre Menton et Vintimille a été arrêté en France. Il est actuellement enfermé dans un centre de rétention. De ces centres de rétention, cette semaine, plusieurs Soudanais ont été conduits de force dans un avion pour être expulsés au Soudan.

À Vintimille les personnes migrantes et non migrantes qui vivent et participent au campement ont organisé un rassemblement devant le poste frontière qui a été bloqué pendant 2 heures. Un rassemblement spécialement dédié à A et à ses compagnons d'infortune enfermés dans les prisons pour étrangers en attente de leur expulsion. Ce rassemblement a été durement réprimé par les flics en tenue antiémeute et 5 personnes ont été blessées. Solidarité et liberté pour toutes et tous !

*No Borders No Nations Stop deportations
We are not going back
du campement No Border de Ventimiglia.*

Frontières



1^{ER} OCTOBRE, À 18H, DEVANT LE CENTRE D'HÉBERGEMENT AURORE, 26BIS RUE SAINT PETERSBOURG, M^O PLACE DE CLICHY
Rassemblement en solidarité avec les grévistes de la faim du foyer.

4 OCTOBRE À 15H, PLACE DE LA BASTILLE
Manifestation à l'appel des organisations et syndicats pour la liberté de circulation, en solidarité avec tous les migrants.

4 OCTOBRE À 20H, AU CICP, 21 TER RUE VOLTAIRE, M^O RUE DES BOULETS
Soirée de soutien aux 4 personnes qui passeront en procès pour avoir apporté leur soutien aux migrants grévistes de la faim du centre d'hébergement Emmaüs Pernet (14e).

7 OCTOBRE, 18H, RUE DES BOURDONNAIS
Rassemblement devant Emmaüs en solidarité avec les 4 personnes qui passeront en procès pour « séquestration »

9 OCTOBRE À 9H30, À LA 24E CHAMBRE DU TGI DE PARIS, M^O CITÉ
Procès des 4 personnes (dont un demandeur d'asile) qui ont apporté leur soutien aux migrants grévistes de la faim du centre d'hébergement Emmaüs Pernet (14e).

Permanences juridiques ouvertes à toutes et tous et mises en place à partir de la lutte sur les campements à Pajol :

Lycée occupé Jean Quarré

- le mardi de 15 h à 18h
- le vendredi de 15 h à 18 h

À l'ATMF (10 rue Affre métro La Chapelle ou Barbès)

- le mercredi de 13h30 à 17h30

Permanences assurées par la Cimade et réservées aux demandeurs/euses d'asile :

- Chaque mardi matin à partir de 9h30, accueil sans rendez-vous - Métro Saint Sulpice -58 rue Madame - 75006 Paris
- Chaque mardi matin à partir de 9h, accueil sans rendez-vous - 46 Boulevard des Batignolles - 75017 Paris (métro Rome ligne 2)